

Le prix de l'abonnement à cette feuille, qui paraît les Mercredis et Samedis, est de 5 ll. pour 6 mois, et de 5 ll. 52 cts. pour la recevoir par la poste, franche de port.

JOURNAL

Pour les Abonnemens, insertions, Correspondances, Annonces, etc., s'adresser à l'Imprimerie du Journal. Les insertions coûtent 10 cents par ligne d'impression.

DE LA VILLE ET

DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG.

ALLEMAGNE. — Francfort, 26 mai.

On écrit de Dusseldorf, le 24 mai :

La 6^e session des états de la province rhénane s'est ouverte hier. Le roi en a fixé la durée à six semaines. Le commissaire royal des états, M. de Bodelschwingh, président supérieur de la province, a prononcé le discours d'ouverture, auquel a répondu le prince de Solms-Hohensolms-Lich, maréchal des états.

On remarque le passage suivant dans le décret royal d'ouverture des états de la province rhénane :

« Nous avons vu avec une bien grande satisfaction les magnanimes manifestations du véritable amour de la patrie et de sentiments allemands qui, quand les circonstances ont pris un aspect menaçant, ont éclaté si vivement, surtout dans les provinces rhénanes, ont trouvé de l'écho dans toutes les contrées de l'Allemagne, et n'ont manqué leur effet sur les deux rives du Rhin. Nous avons entendu cet accord de voix avec la douce confiance que, avec l'aide de Dieu, nous parviendrons par nos fidèles efforts à rétablir bientôt aussi l'accord des sentiments sur le terrain où il a été en partie troublé par des événemens graves qui ont profondément affligé le cœur de notre royal père, rempli d'amour pour le pays; à cicatrifier les blessures que ce trouble a fait au sentiment religieux de nos fidèles sujets des deux confessions, et que l'amour que nous vous portons à tous parviendra, par la voie de la justice qui convient à cet amour, à raffermir et à vivifier dans tous les cœurs le sentiment de la confiance et du respect envers les droits également sacrés de l'état et de l'église, de même qu'entre les diverses communions. »

La population de la province du Rhin, qui n'était en 1816 que de 1,848,711 âmes, s'élevait à la fin de 1837 à 2,433,250 habitans; dont 1,842,154 catholiques, 563,728 protestans, 24,985 juifs, etc., ce qui fait 4,995 âmes par mille carré, la superficie étant de 487 milles carrés.

— On écrit de Berlin :

On s'entretient beaucoup dans nos hautes sociétés du départ du président de la chambre, M. de Kleist, pour Cassel. Il est frère de lait de notre monarque et il a à se féliciter particulièrement de la confiance royale. D'après ce qu'on apprend, le prince électoral, qui n'a point de successeur, veut nommer son fils aîné, issu de son mariagemorganatique, ce à quoi les puissances intéressées n'adhéreront probablement pas.

On dit de toute part que des changemens devront avoir lieu dans beaucoup de branches administratives; notre censure doit recevoir une toute autre direction, par des instructions plus spéciales. La marche judiciaire doit être de beaucoup modifiée, surtout en affaires de faillites.

La princesse de Talleyrand qui se trouve ici est très-considérée à la cour, elle a déjà été plusieurs fois invitée à la table royale.

On ne met plus en doute l'adhésion du pays de Brunswick au système de douane allemande.

— On écrit de Stuttgart, le 16 mai :

Depuis quelques jours il se trouve ici un délégué du ministère de commerce de la France dont la mission est d'apprendre à connaître les rapports du commerce de bestiaux et de chevaux avec la France, afin de procurer à son gouvernement les renseignemens nécessaires pour la modification éventuelle du tarif des douanes relativement à cette branche de commerce.

— On écrit de Stuttgart, le 23 mai :

Des fabricans de diverses parties du pays se sont réunis ici aujourd'hui, afin de se concerter au sujet du nouveau traité de navigation conclu avec l'Angleterre, et d'adresser au gouvernement la prière de détourner les conséquences désastreuses que ce traité doit avoir sur les intérêts les plus importans des populations des états composant l'union douanière allemande.

(*Mercur de Souabe.*)

— On écrit de Berlin, le 15 mai :

Après la clôture des conférences du congrès douanier réuni en cette résidence, laquelle a eu lieu le 8, le roi a invité à dîner tous les envoyés des états de l'union douanière, et les convives

ont ensuite pris congé de S. M. Immédiatement après leur départ, il s'est constitué ici, par ordre du roi, un nouveau congrès, composé de fonctionnaires supérieurs et de négocians, et qui discutera particulièrement la question des sucres et de l'importation des vins dans l'intérieur de la Prusse. (*Frankfurter Journal.*)

— La commission mixte, composée de fonctionnaires et d'industriels, réunie depuis quelques jours à peine, a déjà eu deux séances. L'avis des praticiens et du commerce sur les principes dirigeants en matière de douanes et de commerce ne sera pas dédaigné, et exercera son influence sur les traités de commerce et les admissions à l'union douanière qu'on pourrait faire à l'avenir. (*Gazette de Cologne.*)

ANGLETERRE. — Londres, 27 mai.

C'est ce soir qu'on doit discuter la motion de sir Robert Peel, tendant à déclarer que les ministres ont perdu la confiance de la chambre.

— D'après la correspondance d'Alexandrie du *Times*, le pacha d'Egypte avait reçu communication du *memorandum* que la Porte a adressé aux ambassadeurs des quatre puissances signataires du traité du 15 juillet, et il se préparait à y faire une réponse où il déclarera qu'il se soumet complètement. Cet acte sera transporté à Constantinople par l'envoyé turc, dans l'espoir, croit-on, qu'on lui fera de meilleures conditions relativement au tribut et à la nomination des fonctionnaires de l'administration des finances, du commerce, etc.

— Nous sommes sans arrivages de l'étranger. Nous entendons de toutes parts le public se plaindre amèrement de la stagnation qui règne dans le commerce tant à Londres que dans les provinces; cela est d'autant plus fâcheux que la saison actuelle est ordinairement celle des opérations actives. Nous ne voyons aucun espoir d'un redressement immédiat; l'état d'incertitude dans les affaires politiques devant probablement durer encore un mois ou deux. Néanmoins nous voyons avec plaisir que cette dépression ne provient pas d'une cessation subite de la consommation, qui, au contraire, s'accroît modérément; par conséquent, un moment viendra qui rendra indispensable un renouvellement d'activité dans les affaires commerciales.

— Dans la séance du 24 mai, de la chambre des communes, après la présentation de nombreuses pétitions pour et contre la loi des grains, le président, lisant la notice des motions proposées, a prononcé le nom de sir Robert Peel : à l'instant le plus profond silence s'est établi dans toute la chambre. L'honorable baronnet s'est levé alors, et d'un air solennel, et d'un ton de voix imposant, il a dit en s'adressant, comme c'est d'usage, au président :

Monsieur, je fais savoir à la chambre que jeudi prochain je proposerai la résolution suivante :

« Les ministres de Sa Majesté ne possèdent pas suffisamment la confiance de la chambre des communes pour faire réussir dans cette chambre les mesures qu'elle considère comme étant d'une importance essentielle à la prospérité publique, et la continuation de leur présence au pouvoir, dans les circonstances actuelles, est en opposition à l'esprit de la constitution. »

— L'effet produit par la déclaration de sir Robert Peel, dit le *Times*, a été étourdissant. Elle a provoqué les bravos et les applaudissemens de tous les bancs du parti conservateur, tandis que les ministres et leurs amis recevaient ce coup inattendu, « comme frappés par la foudre, et dans une terreur silencieuse. »

L'attaque a été continuée par le capitaine Polhill et par M. Walter, qui ont demandé au ministère quelle marche il entendait suivre au sujet de la loi des pauvres; à quoi lord John Russell a répondu que son intention n'était pas de reproduire cette question dans la session présente.

— M. Daniel O'Connell vient d'adresser une lettre au peuple Irlandais, pour lui tracer la marche qu'il devra suivre dans les circonstances actuelles, c'est-à-dire la veille d'une dissolution du parlement.

Voici comment il s'exprime :